



BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : SBIF
 Siège social : Avenue JOHN KENNEDY
 Adresse : 01 BP 5394 Ouagadougou
 Téléphone : 25 33 04 91/92
 Télécopieur : 25 33 04 90
 ANB : Burkina Faso
 Nom & prénoms du Représentant légal : Alexis LOURGO
 Fonction du Représentant légal : Directeur Général
 Email : sbif@fasonet.bf

2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : ONATEL
 Symbole : ONTBF
 Siège social : Ouagadougou
 Téléphone : 25 33 40 01
 Télécopie : 25 31 03 31
 Email : relation.investisseurs@onatel.bf

3. CLAUSES DE L'ANIMATION

Nom & prénoms du négociateur spécialiste : COLGO Gisèle		
Date de signature du contrat 14/04/2009	Contrat renouvelé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Durée du contrat : 1 an	Combien de fois : Par tacite reconduction.	Date du dernier renouvellement 14/04/2016
Quantité minimale de titres garantie (QMG) :10 (la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)		
Ecart de cours proposé : plus ou moins 7.5%		
Compte DCBR utilisé : 10184		

4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 31/12/2016	Au 30/06/2016	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	4215	4215	0	0%
Valeur en espèces (F CFA)	11 504 870	11 627 189	122 319	0.11%

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Ouagadougou, le 16/02/ 2017

Signature et cachet
 (du déclarant ou son Représentant légal)

Directeur Général

NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre